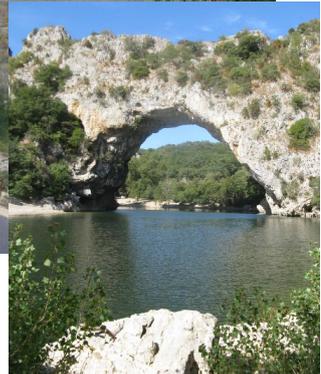


# Guide départemental des ressources d'ingénierie locale

Partenaires de l'ANCT en Ardèche



## introductive

L'ANCT est un partenaire des collectivités territoriales (EPCI, communes, ...), et les aide à mener à bien leurs projets en leur facilitant l'accès à de nombreuses ressources : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...

Elle couvre **trois grands domaines** :

- Territoire et ruralité ;
- Politique de la ville ;
- Numérique.

Et appuie les collectivités au travers de **trois modalités d'intervention** :

- Un accompagnement sur mesure et adapté aux projets des collectivités (marché d'ingénierie, ...) ;
- Les programmes nationaux territorialisés (Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Services, Territoires d'industrie, Plan haut débit...);
- La contractualisation à l'échelle des territoires (CRTE).

Le Préfet est le délégué territorial de l'Agence, qui peut mobiliser les compétences nécessaires au sein des services de l'État, de ses opérateurs (ANAH, ANRU, ADEME, Banque des territoires, CEREMA, ...) et des acteurs locaux volontaires pour participer aux projets (EPORA, organismes départementaux, ...).

### Comment se présente les fiches ? Quel contenu ?

<p>Les fiches sont homogènes pour faciliter leur lecture.</p>	<p>Les différentes parties ont vocation à aider les collectivités à repérer l'offre d'ingénierie la plus adaptées à leur projet.</p>	<p>Le format est volontairement synthétique (1 page par acteur). Ce guide sera enrichie au fil du temps</p>
---	--	---

### Un guide à destination de qui ?

Des Collectivités territoriales et leurs groupements, bénéficiaires de l'offre d'accompagnement de l'ANCT.

Certaines structures présentées interviennent également au bénéfice d'autres acteurs que les collectivités, cette partie de l'offre n'est pas présentée dans ce guide.

Sauf cas particulier (adhésion, ...), les prestations proposées notamment lorsqu'il s'agit d'AMO et de maîtrise d'œuvre rentrent dans le champ concurrentiel.

### Préambule – Périmètre du guide

Les structures répertoriées dans ce guide sont les partenaires locaux de l'ANCT dans le département de l'Ardèche. Il s'agit soit de structures publiques, soit d'organisme privés qui remplissent des missions d'intérêt général et/ou collectif.

Par conséquent, ce guide ne présente pas l'offre d'ingénierie privée qui peut être mobilisée par ailleurs par les collectivités.

# Sommaire

## du guide

Les Services de l'État en Ardèche (y/c ANCT, ANRU, ANAH)	p 4
Fiche ressource sur le Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)	p 5
Fiche ressource de l'Agence de la Transition Écologique Auvergne Rhône-Alpes (ADEME)	p 6
Fiche ressource de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AE RMC)	p 7
Fiche ressource de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AE LB)	p 8
Fiche ressource de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)	p 9
Fiche ressource de l'Agence France Locale (AFL)	p 10
Fiche ressource de l'Association des Maires et des Présidents de communautés de l'Ardèche (AMF 07)	p 11
Fiche ressource du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)	P 12
Fiche ressource du Syndicat Départemental d'Exergies (SDE 07)	p 13
Fiche ressource du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR MA)	p 14
Fiche ressource de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (ALEC 07)	p 15
Fiche ressource de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche (CA 07)	P 16
Fiche ressource de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche (CCI 07)	P 17
Fiche ressource de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche (CMA 07)	p 18
Fiche ressource de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche (Ardèche Tourisme 07)	p 19
Fiche ressource de Villages Vivants	p 20
Tableau synthétique Organismes/Missions	p 21
Remerciements	p 22

## Coordonnées et contacts

### Préfet – Délégué Territorial ANCT

Rue Pierre Filliat - BP 721 - 07007 PRIVAS CEDEX - 04 75 66 50 00 - [pref-courrier@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-courrier@ardeche.gouv.fr)  
<https://www.ardeche.gouv.fr/la-prefecture-r795.html>

Déléguée à la politique de la Ville - Sihème BOUMRAH - [siheme.boumrah@ardeche.gouv.fr](mailto:siheme.boumrah@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 53 63

Secrétariat Général aux Affaires Départementales (SGAD) - [pref-sgad@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-sgad@ardeche.gouv.fr)

- Nathalie BUND - Mission Aménagement du territoire - [nathalie.bund@ardeche.gouv.fr](mailto:nathalie.bund@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 50 72
- Nathalie MONTALAND - Mission Coordination Contractualisation - [nathalie.montaland@ardeche.gouv.fr](mailto:nathalie.montaland@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 50 27
- Mathieu MOREAU - Mission Culture et Patrimoine - [mathieu.moreau@ardeche.gouv.fr](mailto:mathieu.moreau@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 51 79
- Emmanuel ROUMIER - Mission Patrimoine (VIVIERS) et Culture - [emmanuel.roumier@ardeche.gouv.fr](mailto:emmanuel.roumier@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 52 08
- Jean-Marc THOMAS - Mission Numérique et nouvelles technologies - [jean-marc.thomas@ardeche.gouv.fr](mailto:jean-marc.thomas@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 50 98

### Sous-Préfet de Largentière :

23, rue Camille-Vieljeux - 07110 LARGENTIÈRE - 04 75 89 90 90 - [sp-largentiere@ardeche.gouv.fr](mailto:sp-largentiere@ardeche.gouv.fr)  
<https://www.ardeche.gouv.fr/la-sous-prefecture-de-largentiere-r798.html>

### Sous-Préfet de Tournon sur Rhône :

rue Boissy d'Anglas - BP 62 - 07301 TOURNON-SUR-RHÔNE - 04 75 07 07 70 - [sp-tournon@ardeche.gouv.fr](mailto:sp-tournon@ardeche.gouv.fr)  
<https://www.ardeche.gouv.fr/la-sous-prefecture-de-tournon-sur-rhone-r797.html>

### Direction Départementale des Territoires (DDT) – Délégué Territorial Adjoint ANCT :

2, place Simone Veil - BP 613 - 07006 PRIVAS cedex - 04 75 65 50 00 - [ddt@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt@ardeche.gouv.fr)  
<https://www.ardeche.gouv.fr/ddt-direction-departementale-des-territoires-r893.html>

- ANCT : Jean-Marc JOBERT et Sarah MARTEL - [ddt-antc@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-antc@ardeche.gouv.fr) - 04 75 66 70 16 / 04 75 65 51 80
- ANAH : Élise BALCAEN - [ddt-anah@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-anah@ardeche.gouv.fr) - 04 75 65 50 44
- ANRU : Véronique BROUT - [ddt-sih-lpu@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-sih-lpu@ardeche.gouv.fr) - 04 75 65 50 41
- Délégation Territoriale Sud Ardèche : Romain MAURICE - [ddt-dtsa@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-dtsa@ardeche.gouv.fr) - 04 75 35 87 44
- Délégation Territoriale Nord Ardèche : Laurence PROST - [ddt-dtna@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-dtna@ardeche.gouv.fr) - 04 75 07 81 51

### Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (DTARS) :

90, chemin du Moulin de Madame - 07000 Privas - 04 72 34 74 00 - [ars-dt07-delegue-territorial@ars.sante.fr](mailto:ars-dt07-delegue-territorial@ars.sante.fr)  
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/>

Christophe DUCHEN, Responsable du pôle santé publique - [christophe.duchen@ars.sante.fr](mailto:christophe.duchen@ars.sante.fr) - 04 26 20 92 12

### Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) :

7, boulevard du Lycée - BP 730 - 07007 PRIVAS - 04 75 66 53 00 - [ddetspp@ardeche.gouv.fr](mailto:ddetspp@ardeche.gouv.fr)  
<https://www.ardeche.gouv.fr/ddetspp-direction-departementale-emploi-travail-r894.html>

Denis ROTIVAL, Chargé de mission développement de l'emploi et des territoires Sud 07 - [denis.rotival@ardeche.gouv.fr](mailto:denis.rotival@ardeche.gouv.fr)

### Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC AURA) :

Le Grenier d'abondance - 6 quai Saint-Vincent - 69283 Lyon cedex 01 - 04 72 00 44 00  
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/>

Noëlle DELCROIX, Conseillère Action Culturelle et Politiques Interministérielles - [noelle.delcroix@culture.gouv.fr](mailto:noelle.delcroix@culture.gouv.fr) - 04 72 00 43 26

### Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) :

2, place Simone Veil - BP 613 - 07006 PRIVAS cedex - 04 75 66 74 90 - [udap.ardeche@culture.gouv.fr](mailto:udap.ardeche@culture.gouv.fr)  
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Pole-Architecture-et-patrimoines/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine/UDAP-de-l-Ardeche>

Jean-François VILVERT, Chef de service, Architecte et urbaniste en chef de l'État - [jean-francois.vilvert@culture.gouv.fr](mailto:jean-francois.vilvert@culture.gouv.fr) - 04 75 66 74 90

### Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) :

14, place André Malraux - 07000 Privas - 04 75 66 93 00 - [ce.dsden38@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden38@ac-grenoble.fr)  
<http://www.ac-grenoble.fr/ja07>

Isabelle CHAILLAN, Secrétaire Générale DSDEN 07 - [isabelle.chailan@ac-grenoble.fr](mailto:isabelle.chailan@ac-grenoble.fr) - 04 75 66 93 06

Olivier PARENT, Chef de service de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports 07 - [olivier.parent@ardeche.gouv.fr](mailto:olivier.parent@ardeche.gouv.fr) - 06 78 00 86 17

### Unité Interdépartementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (UI DREAL)

Plateau de Lautagne - Avenue des Langories - 26000 VALENCE - 04 75 82 46 46 - [ud-da.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud-da.dreal-auvergne-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr)  
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/?page=sommaire>

Céline DAUJAN, Cheffe de l'Unité - [celine.daujan@developpement-durable.gouv.fr](mailto:celine.daujan@developpement-durable.gouv.fr) - 04 75 82 46 30

## les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

Héritier de plus de 50 ans d'histoire et d'expertise dans l'aménagement du territoire, le Cerema intervient auprès de l'État, des collectivités et des entreprises pour les aider à réussir le défi de la transition écologique de leur territoire.

Le Cerema est aujourd'hui l'expert public de l'adaptation au changement climatique. Il développe au quotidien des savoirs scientifiques et aide à déployer des solutions techniques pour sécuriser et améliorer le cadre de vie des citoyens. Véritable garant de l'intérêt général, il rassemble les connaissances et savoir-faire pour les mettre au service des acteurs publics et privés dans la résolution des problèmes complexes.

Sa gouvernance partagée associe étroitement les services de l'État et les collectivités territoriales dans un modèle unique en France. Par son projet stratégique, le Cerema est engagé dans une démarche exemplaire de responsabilité sociale et environnementale, en interne comme dans ses relations avec ses partenaires, dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

### Missions :

- Appui aux politiques publiques ;
- Innovation & recherche ;
- Diffusion des connaissances ;
- Normalisation ;
- Coopération européenne et internationale.

### Périmètre d'intervention :

L'ensemble du territoire national (dont outre mer)

### Statut :

Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au CEREMA).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise et ingénierie territoriale ;</li> <li>• Bâtiment ;</li> <li>• Mobilités ;</li> <li>• Infrastructures de transport ;</li> <li>• Environnement et risques ;</li> <li>• Mer et littoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Études et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans certaines conditions,</li> <li>– Apports d'expertise,</li> <li>– Accompagnement méthodologique, conseils et retour d'expériences,</li> <li>– Mise en place de formations et de journées techniques,</li> <li>– Centre de ressources (capitalisation, diffusion)</li> <li>– Formations</li> <li>– Élaboration de référentiel</li> </ul>	<p><b>Outils et méthodes :</b> Boussole de la participation, Boussole de la résilience, Référentiels de durabilité, Ateliers dynamiques</p> <p>– <u>Département de la Nièvre</u> : Stratégie d'adaptation au changement climatique</p> <p>– <u>Territoire d'industrie d'Aurillac-Figeac-Rodez</u> : identification des capacités d'accueil des activités économiques en tenant compte de l'objectif ZAN et de réindustrialisation</p> <p>– <u>Ressources en ligne</u> : Diminuer la consommation énergétique des bâtiments</p>

### Modalités de contractualisation :

- Adhérents : contrat quasi-régie ;
- Contrats privés ;
- Marchés publics ;
- Coopération public/public ;
- Convention partenariale tripartite État/ANCT/CEREMA

### Bénéficiaires :

Régions, départements, EPCI, communes ... sociétés autoroutières, entreprises privées

### Contacts :

Alexandre BACHER, Directeur d'Agence  
 Département des Transitions Territoriales  
 alexandre.bacher@cerema.fr  
 04 74 27 51 07

### Missions :

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Lutter contre la dégradation des ressources
- Progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse
- Conseiller, faciliter, aider au financement des projets, de la recherche jusqu'à la réalisation
- Partager des solutions
- Apporter des capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques

### Périmètre d'intervention :

Région Auvergne Rhône Alpes.

### Statut :

Établissement public sous la tutelle des Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• Climat</li><li>• Air</li><li>• Energies renouvelables</li><li>• Efficacité énergétique</li><li>• Economie circulaire</li><li>• Déchets</li><li>• Mobilité</li><li>• Alimentation</li><li>• Friches</li><li>• Forêt ..</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informer et inspirer</li><li>• Former et conseiller</li><li>• Mettre en relation</li><li>• Faciliter et accompagner</li><li>• Aider financièrement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'ADEME accompagne dans l'élaboration de leur stratégie et dans la mise en œuvre d'actions concrètes tous les acteurs prêts à s'engager.</li></ul>

### Modalités d'intervention :

- Différents types d'aides sont possibles : aides à la connaissance et à l'innovation, aides au changement de comportement, aides à la réalisation de projets (études, investissements, contrat d'objectifs...).
- L'ensemble des dispositifs est à retrouver sur :
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>
- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, entreprises, associations ...

### Contacts :

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes  
10 rue des Émeraudes 69006 Lyon (siège régional)  
04 72 83 46 02

Fabrice Bettwy – référent des territoires – Ardèche 07  
[fabrice.bettwy@ademe.fr](mailto:fabrice.bettwy@ademe.fr)

### Missions :

- Élaboration des SDAGE Rhône Méditerranée et de Corse
- Atteindre le bon état des eaux superficielles, souterraines et côtières ;
- Gérer la fiscalité dédiée à l'eau ;
- Connaissance et gestion des milieux aquatiques et des eaux souterraines ;
- Accompagnement financier sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau
- Plan d'adaptation au changement climatique

### Périmètre d'intervention :

Territoire du bassin versant du Rhône, des fleuves côtiers français se jetant dans la Méditerranée, et sur la Corse.

### Statut :

Établissement public à caractère administratif placé sous les tutelles du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (loi sur l'eau du 16 décembre 1964 et loi sur l'eau du 03 janvier 1992 et le décret du 24 septembre 1966).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre la pollution domestique ;</li> <li>• Réduction des pollutions non domestiques hors agricoles ;</li> <li>• Lutte contre les pesticides et les pollutions azotées agricoles ;</li> <li>• Restauration durable des captages prioritaires ;</li> <li>• Préservation des ressources stratégiques</li> <li>• Gestion durable des services publics d'eau potable ;</li> <li>• Atteinte de l'équilibre quantitatif des milieux ;</li> <li>• Préservation et restauration des milieux ;</li> <li>• Études générales de recherche et développement ;</li> <li>• Surveillance environnementale ;</li> <li>• International ;</li> <li>• Communication et éducation à la préservation des milieux aquatiques .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connaissance des rejets et la performance des systèmes d'assainissement,</li> <li>• Maîtriser et réduire les pollutions en privilégiant le traitement à la source,</li> <li>• Mesures de protection et de sécurisation des ressources et des milieux (biodiversité, continuité écologique...),</li> <li>• Promouvoir la sobriété et l'amélioration des usages,</li> <li>• Améliorer la gouvernance locale de l'eau,</li> <li>• Communiquer, sensibiliser les publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études (schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, étude sur la gouvernance...),</li> <li>• Travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement temps de pluie,</li> <li>• Déconnexion des EP et infiltration (SFN)</li> <li>• Réhabilitation des stations d'épuration « points noirs » (PDM )</li> <li>• Travaux de protection de la ressource,</li> <li>• Travaux de restauration écologique des rivières et des milieux humides,</li> <li>• Accompagnement à l'animation territoriale des structures de gestion GEMAPI, PGRE, ...</li> <li>• Renouvellement des infrastructures AEP et Asst des communes classées en ZRR</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

Conditions d'éligibilités selon le programme d'intervention en vigueur (actuellement le 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024)

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, acteurs économiques agricoles et non agricoles, associations,

### Contacts :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Délégation de Lyon

Référente départementale Ardèche: Hélène FLACHON  
[helene.flachon@eurmc.fr](mailto:helene.flachon@eurmc.fr)

Informations détaillée sur les aides :  
[https://www.eurmc.fr/jcms/gbr\\_5503/fr/les-aides-financieres-primaires-et-appels-a-projets](https://www.eurmc.fr/jcms/gbr_5503/fr/les-aides-financieres-primaires-et-appels-a-projets)

### Missions :

- Élaboration du SDAGE ;
- Gérer la fiscalité dédiée à l'eau ;
- Accompagnement financier sur le petit cycle et le grand cycle de l'eau ;
- Connaissance et gestion des milieux aquatiques et des eaux souterraines ;
- Plan d'adaptation au changement climatique.

### Périmètre d'intervention :

Territoire du bassin versant de la Loire.

### Statut :

Établissement public à caractère administratif placé sous les tutelles du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministre l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (*loi sur l'eau du 16 décembre 1964 et loi sur l'eau du 03 janvier 1992 et le décret du 24 septembre 1966*).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre la pollution domestique ;</li> <li>• Lutte contre la pollution économiques non agricoles ;</li> <li>• Lutte contre les pollutions agricoles ;</li> <li>• Alimentation en eau potable et gestion économe et équilibrée des prélèvements en eau dans la cadre du changement climatique</li> <li>• Préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité associée</li> <li>• La politique territoriale</li> <li>• Connaissance, innovation et recherche et développement</li> <li>• L'information et la sensibilisation</li> <li>• Les solidarités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connaissance des rejets et la performance des traitements,</li> <li>• Maîtriser et réduire les pollutions en privilégiant le traitement à la source,</li> <li>• Mesures de protection et de sécurisation des ressources et des milieux (biodiversité, continuité écologique...),</li> <li>• Promouvoir la sobriété et l'amélioration des usages,</li> <li>• Améliorer la gouvernance locale de l'eau,</li> <li>• Communiquer, sensibiliser les publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études (schéma directeur d'eau potable et d'assainissement, étude sur la gouvernance. ...),</li> <li>• Travaux d'améliorations des réseaux d'assainissement, réhabilitation des stations d'épuration. Travaux de traitement et de protection de la ressource, travaux de sécurisation entre unité de distribution</li> <li>• Travaux de restauration écologique des rivières et des milieux humides,</li> <li>• Accompagnement à l'élaboration des SAGE et des contrats territoriaux.</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

Conditions d'éligibilités selon le programme d'intervention en vigueur (actuellement le 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024)

### Bénéficiaires :

Collectivités, acteurs économiques agricoles et non agricoles, associations, ...

### Contacts :

Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Délégation Allier-Loire-Amont  
Tel : 04 73 17 07 10

Informations détaillée sur les aides :  
<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home.html>

## de l'Ouest Rhône-Alpes

### Missions :

- Lutte contre l'étalement urbain en favorisant le recyclage et la densification ;
- Acquisitions foncières et immobilières pour portage de bien ou constitution de réserves foncières ;
- Mise en œuvre des stratégies foncières dans les domaines de l'habitat et des activités économiques ;
- Soutien technique et financier au recyclage de friches urbaines, commerciales ou industrielles.

### Périmètre d'intervention :

Ardèche, Drôme, Loire et une partie de l'Isère et du Rhône.

### Statut :

Établissement public d'État à caractère industriel ou commercial (art L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme).  
Conseil d'Administration formé d'élus du territoire.

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<p>En zone U et Au des PLU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux différents besoins de logements ;</li> <li>• Favoriser la vitalité économique ;</li> <li>• Contribuer aux opérations ; d'aménagement et à la revitalisation des centralités ;</li> <li>• Participer à la désartificialisation ; renaturation et à la sécurisation des espaces à risques ;</li> <li>• Préparer les foncières stratégiques d'avenir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduite d'études de gisements foncières ;</li> <li>• Expertise foncière, évaluation des biens ;</li> <li>• Acquisitions par voie amiable, préemption ou expropriation ;</li> <li>• Conduite d'études pré-opérationnelles (faisabilité, marchés ...) et des diagnostics pollution et structures ;</li> <li>• Montage financiers d'opérations de recyclage foncier complexe ;</li> <li>• Dépôt des dossiers de subventions ;</li> <li>• Gestion patrimoniale des sites achetés et portés ;</li> <li>• Conduite d'opération des travaux de démolition, déconstruction et dépollution ;</li> <li>• Conseils juridiques et gestion des contentieux ;</li> <li>• Pilotage et coordination du projet foncier ;</li> <li>• Cofinancement des opérations avec travaux déficitaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition, dépollution et démolition de l'hôtel du Touring Vals les bains ;</li> <li>• Achat et démolition d'un îlot d'habitat dégradé à Aubenas ;</li> <li>• Achat et portage d'un terrain en dent creuse à Rocher ;</li> <li>• Acquisition, dépollution et démolition de la friche industrielle ITDT à Tournon ;</li> <li>• Acquisition et portage de maisons à réhabiliter à Laurac-en-Vivaraïs ;</li> <li>• Achat, étude pré-opérationnelle et démolition de la cave coopérative de Lussas ;</li> <li>• Traitement d'îlots urbains dégradés par le séisme du Teil ;</li> <li>• Étude de gisements foncières pour la communauté de communes Rhône Crussol.</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

Convention de Veille et de Stratégie Foncière (CVSF) délibérée par les parties (commune et/ou EPCI).  
Puis si besoin Convention opérationnelle ou de réserve foncière.

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales.

### Contacts :

**Patrice GORCE**, Directeur Drôme Ardèche  
patrice.gorce@epora.fr  
06 86 58 30 97

### Missions :

L'Agence France Locale (AFL) est la seule banque française 100% détenue par les collectivités locales françaises qui leur sont 100% dédiée, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique. Créée en 2013 à l'initiative d'association d'élus et de collectivités pionnières, elle est opérationnelle depuis 2015.

**Sa raison d'être :** Incarner une finance responsable visant à renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants.

**Sa mission :** Soutenir l'investissement public local en offrant au monde local un accès à la ressource financière, dans les meilleures conditions et en toute transparence.

L'AFL ne finance que les projets des collectivités actionnaires. L'adhésion est le premier critère d'éligibilité permettant à une collectivité territoriale ou un syndicat de bénéficier des prêts de l'AFL.

### Périmètre d'intervention :

France entière

### Statut :

Banque publique de développement

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Financement</b> : Tous les domaines. L'AFL finance la section d'investissement de la collectivité sans fléchage de projets.</li><li>• <b>Ingénierie financière</b> : L'AFL accompagne et assiste les collectivités et leurs groupements de toute taille en ingénierie financière.</li></ul> <p>L'AFL repose sur les principes <b>d'équité</b> et de <b>solidarité</b> entre les collectivités.</p> <p>L'AFL s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et a lancé sa <b>première obligation durable</b> en juillet 2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Gamme complète de financements (prêts long terme, lignes de trésorerie, prêts relais, crédits avec phase de mobilisation)</li><li>- Étude de la demande de crédit et aide en <b>ingénierie</b> financière</li><li>- Mise en place du financement et son suivi par les équipes de l'AFL</li></ul> <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de fléchage des emprunts</li><li>- Pas de seuil mini/maxi d'emprunt</li><li>- Prêt de longue durée (plus de 40ans) et à taux fixe selon conditions de marché</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La commune de Saint-Etienne-de-Serre (200 habitants) a voté son adhésion à l'AFL en 2022 et a emprunté à taux fixe sur 25 ans afin de réaliser la rénovation énergétique de la mairie et de deux logements communaux</li><li>- La Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie (19 communes, 9 200 habitants), adhère à l'AFL en novembre 2019 et a bénéficié d'un prêt relais FCTVA dans le cadre de la construction d'une salle multisports sur son territoire</li></ul>

### Modalités d'intervention :

- Étude de l'adhésion (contrôle de l'éligibilité et calcul de l'apport en capital)
- Vote de la délibération d'adhésion et versement de l'apport en capital
- Étude des demandes de financement de la collectivité et mise en place des financements

Structure légère et digitale de l'AFL permettant une réactivité face aux demandes des collectivités. Possibilité de se déplacer à la rencontre des collectivités sur demande.

### Bénéficiaires :

Toutes les collectivités territoriales et leurs groupements sont concernées par ce dispositif.

### Contact :

Philippe ROGIER,  
Directeur Institutions & Territoires  
04 81 11 29 37  
adhesion@afl-banque.fr

## de communautés de l'Ardèche

### Missions :

- Faciliter l'exercice du mandat en apportant une assistance juridique, technique, financière et administrative ;
- Informer ses membres de tout ce qui est susceptible d'intéresser leur responsabilité personnelle dans le cadre de leur mandat ;
- Assurer la formation de ses adhérents ;
- Défendre les intérêts et droits des élus ;
- Représenter ses adhérents, maires et présidents de communautés de l'Ardèche, auprès de diverses institutions et instances ;
- Mener toute action ou démarche permettant d'accompagner les élus dans la mise en œuvre de leur action caractérisée par l'intérêt collectif et général,

### Périmètre d'intervention :

Ardèche

### Statut :

Association régie par la loi 1901 (loi du 01 juillet 1901 et décret du 16 août 1901)

### Domaines d'intervention Types d'intervention Exemples d'intervention

• Assistance juridique, technique, financière et administrative

• Formation

• Défense des droits

• Assistance et conseils juridiques personnalisés

• Organisation de formations et de réunions d'information

• Désignation de représentants au sein de diverses commissions départementales, régionales et nationales

• Rédactions de notes et d'articles juridiques

• Relecture d'actes pour le compte des adhérents

• Organisation de formations en « intra » (sur mesure) et/ou en « inter »

• Rédaction de courriers et de contributions sur des sujets d'actualité (selon remontées des adhérents)

### Modalités d'intervention :

- Adhésion annuelle
- Prestations gratuites ou payantes

### Bénéficiaires :

Communes et communautés.

### Contacts :

Fleur RICHARD, directrice  
Gaby NAPOLEON, juriste  
Julie VINSON, chargée de mission (formations)

contact@amf07.fr  
04 75 66 84 34

## Missions :

Informier, conseiller, former et sensibiliser dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

## Périmètre d'intervention :

Ardèche

## Statut :

Association régie par la loi de 1901 (*loi du 01 juillet 1901, décret du 16 août 1901 et loi sur l'architecture du 3 janvier 1977*).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<p>Une mission de service public sur l'ensemble du territoire ardéchois pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.</p> <p>Accompagnement des collectivités sur les questions d'architecture, d'urbanisme, de paysages, de cadre de vie:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Documents d'urbanisme</li><li>• Projet urbain, composition urbaine</li><li>• Bâtiments publics (construction neuve, rénovation, réhabilitation, extension)</li><li>• Aménagement d'espaces publics et de cœur de village</li><li>• Gestion des espaces végétalisés</li></ul>	<p>Accompagnement des collectivités locales:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>•Diagnostics territoriaux.</li><li>•Appui à l'élaboration de documents d'urbanisme.</li><li>•Projets urbains, compositions urbaines, aménagement d'espaces publics.</li><li>•Elaboration de cahiers de recommandations architecturales et de chartes de qualité architecturale et paysagère.</li><li>•Pré-programmation de bâtiments et d'espaces publics..</li><li>•Organisation de la mise en concurrence de la maîtrise d'œuvre.</li></ul> <p>Formations pour les élus et techniciens territoriaux</p> <p>Actions de sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>•aménagement du territoire</li><li>•qualité urbaine, architecturale et paysagère</li><li>•cadre de vie</li></ul> <p>Permanences gratuites de conseil architectural pour les particuliers</p> <p>Animation du réseau des acteurs de l'urbanisme (réseau technique)</p>	<p>Appui à l'élaboration de PLUi/PLU : définition des besoins et des enjeux, formations et sensibilisation des élus, rédaction de cahiers des charges pour la sélection de bureaux d'études, accompagnement technique de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme.</p> <p>Accompagnement de projets de bâtiments public (construction neuve, rénovation, réhabilitation, extension, etc.) : définition des besoins, élaboration d'un programme ou pré-programme, appui à la consultation d'équipe de maîtrise d'œuvre, suivi d'étapes clés du projet.</p> <p>Aménagement d'espaces publics (traversée de villages, places, etc.) : identification des besoins et enjeux, analyse de site et pré-diagnostic, propositions de scénarios d'aménagement, programme technique, phasage et budget prévisionnel, appui à la consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre.</p>

## Modalités d'intervention :

Conventions spécifiques contractées avec les collectivités. Elles sont signées pour une durée d'un an et sont assujetties à une participation financière.

## Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, architectes, urbanistes, paysagistes, géomètres, entreprises du bâtiment.

## Contacts :

Jérôme DAMOUR, Directeur  
jdamour@caue07.fr  
04 75 64 36 04

### Missions :

- Organisation et contrôle de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Travaux de renforcement, extension et enfouissement des réseaux électriques
- Éclairage public
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables
- Conseil en économie d'énergie et développement d'énergie renouvelables pour les collectivités
- Achats groupés d'énergie électricité et gaz pour les collectivités

### Périmètre d'intervention :

Ardèche – 335 communes

### Statut :

Syndicat Mixte fermé (*article L5711-1 du code général des collectivités territoriales*)

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle des concessions</li><li>• Électrification rurale</li><li>• Éclairage public</li><li>• Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables</li><li>• Achats groupés d'énergie</li><li>• Système d'information géographique</li><li>• Urbanisme</li><li>• Bornes de charge pour véhicules électriques.</li></ul>		

### Modalités d'intervention :

- Transfert de compétence
- Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'ouvrage déléguée
- Ingénierie et assistance technique

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales

### Contacts :

**Laurent RICAUD**, Directeur Général des Services  
sde07@sde07.fr  
04 75 66 38 90

# Parc Naturel Régional

## des Monts d'Ardèche



### Missions :

- Protéger et gérer les patrimoines naturels, culturels et paysagers ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics ;
- Mettre en œuvre des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

### Périmètre d'intervention :

Espace de 228 000 hectares, peuplé par environ 76 000 habitants, pour 150 communes et 2 villes portes, en Ardèche et Haute Loire.

### Statut :

Syndicat mixte ouvert (articles L. 5721-1 à L. 5722-8 du code général des collectivités territoriales).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement rural</li><li>• Transition écologique</li><li>• Agriculture ;</li><li>• Aménagement du territoire ;</li><li>• Préservation de la biodiversité ;</li><li>• Culture et patrimoine ;</li><li>• Énergie – Climat ;</li><li>• Éducation – Sensibilisation ;</li><li>• Forêt – Bois ;</li><li>• Patrimoine géologique classé Géoparc mondial UNESCO</li><li>• Pierre sèche, patrimoine des Monts d'Ardèche ;</li><li>• Programme européen LEADER Ardèche ;</li><li>• Tourisme, randonnée et activités pleine nature.</li><li>• Recherche</li></ul>	<p>Développement de projets Coordination de dynamiques multi acteurs Portage de dispositifs financiers Appui technique : , préservation des patrimoines naturels, urbanisme, développement touristique, pastoralisme, biodiversité, génie écologique Maîtrise d'ouvrage : interprétation des patrimoines, communication, infrastructures de découverte de la Nature,</p>	<p>Soutien à la reconquête de la châtaigneraie (diagnostics, mobilisation d'aides à l'élagage, greffage, plantation...) Promotion de filières agricoles labellisées Promotion des acteurs du tourisme durable Rénovation d'habitats naturels, réfection de sentiers de randonnée Accompagnement de projets d'équipements et d'aménagements pastoraux Appuis aux acteurs du tourisme dans la transition écologique Appui et accompagnement de classes pour faire « Ecole dehors » Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification de centres bourgs, organisation de sessions de formations Inventaires naturalistes, animation et journées découvertes des patrimoines naturels et culturels 2 thèses accueillies sur la transition alimentaire et les patrimoines industriels</p>

### Modalités d'intervention adaptée projet par projet

Appui technique, émission d'avis comme PPA,  
Assistance à Maîtrise d'ouvrage

#### Maîtrise d'ouvrage

#### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, entreprises (agriculteurs, hébergeurs...), habitants

### Contacts :

**Caroline MULLER (Directrice)**  
cmuller@parc-monts-ardeche.fr  
04 75 36 38 90

### Missions :

Informier, conseiller, orienter les publics dans leurs démarches relatives à l'énergie  
Sensibiliser et mobiliser sur les enjeux relatifs à la transition énergétique  
Intervenir auprès des ménages en situation de précarité énergétique  
Appuyer les démarches locales et les projets en relation avec la transition énergétique  
Mettre en œuvre une ingénierie mutualisée pour développer les projets structurant sur le territoire.

### Périmètre d'intervention :

Département de l'Ardèche

### Statut :

L'ALEC07 est une association qui conduit des activités d'intérêt général afin de favoriser au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Son objet et son périmètre d'actions sont définis dans l'article L211-5-1 du code de l'énergie modifié par la loi Climat et Résilience de juillet 2021 relatif aux Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC). 40 ALEC sont fédérées au sein de FLAME. L'ALEC07 regroupe en son sein des partenaires, acteurs, décideurs que sont les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, les fédérations de professionnels, les producteurs et distributeurs d'énergie, les bailleurs sociaux...

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les stratégies énergie-climat</li> <li>- La mobilité durable</li> <li>- Les Modes de vie Durables</li> <li>- Les énergies renouvelables</li> <li>- La rénovation énergétique</li> <li>- La précarité énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être centre ressource des territoires sur ses domaines d'intervention</li> <li>• Réaliser des diagnostics énergétiques territoriaux</li> <li>• Appuyer une démarche de labellisation TEPOS ou PCAET</li> <li>• Accompagner la planification de politique mobilité</li> <li>• Appui au développement des énergies renouvelables à l'échelle des territoires</li> <li>• Accompagner la prise en compte de la sobriété dans les politiques énergie-climat</li> <li>• Concevoir et animer des actions de sensibilisation tous publics</li> <li>• Mobiliser et sensibiliser le jeune public, les professionnels et les porteurs de projets collectifs</li> <li>• Accompagner les entreprises et administrations à la pratique des éco-gestes au travail</li> <li>• Informer, conseiller, sensibiliser, accompagner les particuliers, les copropriétés et le petit tertiaire privé sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables</li> <li>• Animer un dispositif de prévention de lutte contre la précarité énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement de la candidature TEPOS Sud Ardèche</li> <li>• Accompagnement du PLUi de la CC des Sources et Volcans</li> <li>• Concertation élus, habitants, acteurs économiques dans le cadre du PDMS de la CC Ardèche Rhône Coiron</li> <li>• Création et animation de l'Escape Game mobilité</li> <li>• Animation locale du Challenge Mobilité de la Région AURA</li> <li>• Animation atelier les « éco-gestes au travail » pour la CC Beaume Drobie</li> <li>• Réalisation d'un cadastre solaire photovoltaïque et accompagnement à la mise en place d'une chaufferie bois pour l'association Béthanie</li> <li>• Coordination départementale des 5 à 7 de l'éco-construction</li> <li>• Sensibiliser le jeune public en milieu scolaire dans le cadre du programme Watty</li> <li>• Mise en œuvre du service public de la rénovation énergétique Rénofuté Nord et Sud</li> <li>• Accompagnement à la maîtrise de l'énergie de ménages en situation de précarité pour le département de l'Ardèche</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

- Information, Conseil, Accompagnement,
- Animation, Sensibilisation, Concertation, Formation

### Bénéficiaires :

L'ALEC07 accompagne les porteurs de projets en complémentarité des autres structures ardéchoises. Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité, une copropriété, des acteurs travaillant avec le jeune public, nous pouvons vous accompagner directement ou vous rediriger vers les structures partenaires.

### Contacts :

Claire Hurtaux

Directrice de l'ALEC07

06 37 55 53 23

hurtaux@alec07.org

### Missions :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- Accompagner, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi ;
- Contribuer par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytos et à la lutte contre le changement climatique ;
- Assurer une fonction de représentation auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

### Périmètre d'intervention :

Ardèche.

### Statut :

Établissement public, placé sous la tutelle de l'État (art.L.510-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion, création, installation et transmission d'exploitation agricole ;</li><li>• Foncier agricoles. ;</li><li>• Alimentation ;</li><li>• Élevages ;</li><li>• Cultures ;</li><li>• Forêt ;</li><li>• Urbanisme et aménagement du territoire ;</li><li>• Environnement ;</li><li>• Gestion de l'eau / irrigation.</li></ul>		

### Modalités d'intervention :

- Partenariat, conventionnement, prestation de services selon le type de projet ;
- Prestation rémunérée d'expertises dans les domaines agricoles, de gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire.

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales.

### Contacts :

**Régis PERRIER**, Responsable du service valorisation des espaces naturels  
regis.perrier@chambagri.fr  
04 75 20 28 00

## d'Industrie de l'Ardèche

### Missions :

- Représenter les entreprises ardéchoises (industrie, commerce, services), être interface entre les pouvoirs publics et les entreprises ;
- Création / reprise / transmission des entreprises ;
- Développement commercial ;
- Ressources humaines ;
- Formation initiale et continue/ apprentissage (CFA à Lanas, projet de plateau de formation aux métiers du nucléaire à La Voulte-sur-Rhône) ;
- Innovation / Développement durable ;
- Centre de veille, de services et de compétences à valeur ajoutée pour les entreprises et les territoires ;
- International ;
- Financement ;
- Expertise et information économique ;
- Contribuer aux décisions d'aménagement du territoire et à la gestion des grands équipements utiles au développement économique et à l'attractivité territoriale.

### Périmètre d'intervention :

Ardèche.

### Statut :

Établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de l'État (art. L.710-10 et suivants du code du commerce).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce ;</li> <li>• Tourisme ;</li> <li>• Industrie ;</li> <li>• International ;</li> <li>• Économie numérique ;</li> <li>• Formation ;</li> <li>• Aménagement du territoire ;</li> <li>• Ateliers relais, pépinière et hôtel d'entreprises ;</li> <li>• Urbanisme et foncier à vocation économique ;</li> <li>• Fichiers d'entreprises ;</li> <li>• Revitalisation commerciale ;</li> <li>• Information et expertise économique ;</li> <li>• L@b 07 : studio d'enregistrement numérique ;</li> <li>• Appui au recrutement d'exploitant de commerce ;</li> <li>• Diagnostic et stratégie de territoires ;</li> <li>• Avis et contribution aux PAT, SCOT, PLUI, PLU, ;</li> <li>• ORT, ACV, PVD ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observatoire du commerce et de la consommation (offre, demande des clients, analyse de pôles commerciaux, inventaire des grandes surfaces) ;</li> <li>• Formations en langues, informatique, CACES, sécurité SST, sur-mesure ;</li> <li>• Information, formation, conseils et forum aux créateurs et repreneurs d'entreprises en proximité sur toute l'Ardèche ;</li> <li>• Fichiers d'entreprises ;</li> <li>• Chiffres clés de l'Ardèche ;</li> <li>• Transentreprises : bourse nationale de vendeurs, et repreneurs d'entreprises ;</li> <li>• Chambersign : signature électronique ;</li> <li>• Accompagnement numérique ;</li> <li>• Enbasdemarue.fr : place de marché d'e-commerce opérationnelle ;</li> <li>• Visite énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de données d'enquêtes de consommation pour mesurer l'évolution des flux d'achat et les potentiels d'activités commerciales localement ;</li> <li>• Boîte à commerce : pépinière commerciale pour revitaliser les locaux vacants ;</li> <li>• Atelier collectif thématique sur le numérique, le marketing ; l'environnement, les marchés de plein air, ...</li> <li>• Carte de commerçant ambulant ;</li> <li>• Audit de point de vente bureau de tabac ;</li> <li>• Expertise de marché et de faisabilité économique de commerces ruraux.</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

- Prestation de services rémunérée selon le type de projet ;
- Convention de partenariat.

### Bénéficiaires :

État, collectivités territoriales, entreprises et groupements d'entreprises.

### Contacts :

**Guillaume BRETON**, Responsable information économique  
 guillaume.breton@ardeche.cci.fr  
 04 75 36 16 41



## Missions :

- Représenter l'Artisanat, première entreprise de l'Ardèche avec 10 500 entreprises ;
- Faire naître les passions auprès de différents publics, dont le public jeune en particulier ;
- Faire grandir les projets et les entreprises : la CMA est le partenaire privilégié des créateurs d'entreprise. Elle accompagne ensuite les entreprises dans leur développement (financier, commercial, numérique, transition écologique, ...), jusqu'à leur transmission ;
- Faire grandir les compétences en formant les chefs d'entreprise artisanale et en accompagnant les jeunes et les chefs d'entreprise dans la voie de l'apprentissage ;
- Faire grandir les territoires en accompagnement les projets de développement de l'économie de proximité ;
- Contribuer aux décisions d'aménagement du territoire et à la gestion des grands équipements utiles au développement économique et à l'attractivité territoriale.

## Périmètre d'intervention :

Ardèche.

## Statut :

Établissement public à caractère administratif de l'État, placées sous la tutelle du Ministre en charge de l'économie et des finances (loi du 26 juillet 1925, article 23 du code de l'artisanat, décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004 et décret n° 2010-1356 du 11/11/2010).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation des jeunes ;</li> <li>• Apprentissage ;</li> <li>• Conseil en évolution professionnelle ;</li> <li>• Création/reprise d'entreprise ;</li> <li>• Transition numérique ;</li> <li>• Transition écologique ;</li> <li>• Développement commercial ;</li> <li>• RH ;</li> <li>• Financement des entreprises ;</li> <li>• Métiers d'Art ;</li> <li>• Innovation ;</li> <li>• Formation ;</li> <li>• Aménagement du territoire ;</li> <li>• Projets de territoire ;</li> <li>• Ingénierie territoriale ;</li> <li>• Transition écologique sur les territoires</li> <li>• Attractivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers, stages, accompagnement individuel/collectif ;</li> <li>• Accompagnement/médiation contrats ;</li> <li>• Accompagnement individuel ;</li> <li>• Accompagnement individuel/collectif ;</li> <li>• Accompagnement individuel/trophée ;</li> <li>• Accompagnement collectif ;</li> <li>• Convention de partenariat/conseil ;</li> <li>• Convention de partenariat ;</li> <li>• Conseil/événementiel/permanences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salon des Métiers de l'Artisanat ;</li> <li>• Accompagnement aux formalités, packs, forum ;</li> <li>• Diagnostics numérique, formation numériques ;</li> <li>• Répar'acteurs ;</li> <li>• Prêt Artisan ;</li> <li>• JEMA ;</li> <li>• ARTINOV ;</li> <li>• Catalogue formation ;</li> <li>• Aide à la création de zones artisanales ;</li> <li>• Aide à l'installation d'activités artisanales ;</li> <li>• Eco-défis ;</li> <li>• Permanences CMA sur les territoires.</li> </ul>

## Modalités d'intervention :

- Conventions de partenariat ;
- Prestation de services rémunérée selon le type de projet.

## Bénéficiaires :

Collectivités territoriales.

## Contacts :

Édouard DE POMMERY, Directeur Territorial  
 edouard.depommery@cma-auvergnerhonealpes.fr  
 04 75 07 54 11

## Touristique de l'Ardèche

### Missions :

- Élaborer pour le compte du Département de l'Ardèche des propositions d'orientation pour le Plan Tourisme, et les mettre en application conformément à la loi du 23/12/1992 portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme ;
- Analyser régulièrement l'offre et la demande touristiques par des enquêtes, analyses et études de l'Observatoire départemental de l'économie touristique ou de prestataires extérieurs ;
- Développer une expertise et une ingénierie adaptées en direction des opérateurs privés et des collectivités publiques, dans leurs stratégies et projets de développement touristiques ainsi que de loisirs ;
- Conforter, structurer l'offre touristique départementale, et accompagner les investisseurs dans leurs démarches ;
- Se positionner comme un outil de prospection envers les investisseurs, en réponse aux besoins du territoire, dans le respect de la politique départementale et des objectifs du développement durable ;
- Structurer, à l'échelle départementale, l'organisation des acteurs du développement touristique, en coordonnant l'action des différents territoires infra-départementaux ;
- Susciter, développer et animer en tant que de besoin toutes les mises en réseau des acteurs afin d'optimiser la mutualisation des actions de chacun ;
- Organiser la promotion/communication, la mise en marché, la commercialisation et la vente de prestations touristiques, en collaboration étroite avec les professionnels, les collectivités locales, les offices de tourisme, les médias, les tours opérateurs, les agences de voyage, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, Atout France et toute autre structure locale habilitée à commercialiser des séjours touristiques.

### Périmètre d'intervention :

Ardèche et ponctuellement au-delà dans le cadre d'actions partenariales.

### Statut :

Organisme paritaire dont les instances regroupent des acteurs publics et socio-professionnels, association à but non lucratif (*loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*).

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement, structuration et qualification de l'offre touristique ;</li> <li>• Information, promotion, communication, attractivité territoriale ;</li> <li>• Ingénierie, veille, observation et mesure de la performance ;</li> <li>• Formation, professionnalisation ;</li> <li>• Montage et accueil de séjours pédagogiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil : montage de projet, mobilisation de cofinancements, recherche d'investisseurs, de gestionnaires, élaboration de stratégies touristiques, structuration de filières, montage de séjours pédagogiques ;</li> <li>• Observation : agrégation de données, mobilisation d'outils d'évaluation et de suivi ;</li> <li>• Formation professionnelle : dans le cadre du pôle régional Trajectoires Tourisme, et de programmes partenariaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à l'implantation d'une activité de restauration potentiellement labélisable « Bistrot de Pays » dans un village ;</li> <li>• Livraison d'une monographie territoriale à une intercommunalité souhaitant (re)définir sa stratégie touristique ;</li> <li>• Conseil en relations presse et en stratégie de communication auprès des collectivités ;</li> <li>• Montage d'une formation pour les gestionnaires de boutique dans les sites de visite ;</li> <li>• Assistance à l'obtention de la marque Accueil Vélo ;</li> <li>• Préconisations pour l'obtention ou le maintien du label « Village de caractère d'Ardèche » ;</li> <li>• Organisation et commercialisation de séjours pédagogiques ou de loisirs sur-mesure (« Passerelles Patrimoines »).</li> </ul>

### Modalités d'intervention :

- Adhésion à l'Agence de Développement Touristique ;
- Catalogue des services, répertoriant la typologie des interventions mobilisables, ainsi que leur niveau de tarification ou leur gratuité selon le cas.

### Bénéficiaires :

Collectivités territoriales, Offices de Tourisme, porteurs de projet publics et privés, prestataires d'activité.

### Contacts :

**Richard BUFFAT**, Directeur  
rbuffat@ardeche-guide.com  
04 75 64 04 66

**Marc AVEZARD**, Responsable Pôle Développement  
marc.avezard@ardeche-guide.com  
04 75 64 12 43

**Thierry BOUTEMY**, Responsable Pôle Développement  
tboutemy@ardeche-guide.com  
04 75 64 88 53

**Nathalie SISTERON**, Responsable Pôle Communication  
nsisteron@ardeche-guide.com  
04 75 64 07 18

## Villages

## Vivants



**Missions :** Villages Vivants est une foncière solidaire et coopérative, qui achète et rénove de l'immobilier dans les villages en déprise, et favorise l'installation d'activités qui créent du lien. Elle cible les communes rurales de moins de 20 000 habitants qui ont pour projet d'installer des activités et/ou des services à fort impact social.

**Périmètre d'intervention :** Depuis son siège à Crest dans la Drôme et son antenne à Clermont-Ferrand, Villages Vivants intervient dans tout le grand quart Sud-Est de la France.

**Statut :** Villages Vivants est avant tout une coopérative qui intervient grâce à un modèle original : la combinaison d'une coopérative et d'une foncière. Villages Vivants, c'est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), mais c'est aussi une association, une SCA (Société en Commandite par Actions) et des SCI (Sociétés Civiles Immobilières). Ces structures sont en lien étroit les unes avec les autres mais surtout avec la SCIC, maison mère de Villages Vivants.

Domaines d'intervention	Types d'intervention	Exemples d'intervention
<ul style="list-style-type: none"><li>• achat de local, montage de projet immobilier</li><li>• accompagnement des collectivités et des collectifs</li><li>• Formation</li><li>• épargne solidaire</li></ul>	<p>Villages vivants propose aux élus et aux agents des collectivités territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• de les accompagner dans leurs projets de redynamisation : identification des besoins et de l'offre locale, étude de faisabilité économique et immobilière du projet ou de réutilisation d'une friche économique, etc.</li><li>• de les aider dans le montage de foncières et d'outils d'intervention sur les locaux vacants à partir de leur propre expérience</li><li>• d'organiser des formations (ex. « Commerces de proximité et développement rural : mobiliser les outils immobiliers et l'ESS »)</li><li>• de réorienter vers eux, les porteurs de projets qui rencontrent des blocages immobiliers</li></ul>	<p><b>Exemple de l'auberge multi-activités de Boffres :</b> les porteurs de projet ont fait appel à Villages vivants pour les aider à acheter le local nécessaire à la création d'une auberge-épicerie-restaurant.</p> <p>La commune de Boffres ne disposait plus d'aucun commerce, Villages vivants a donc décidé de racheter l'ancien hôtel de la gare en 2019, local vacant, pour y installer ce projet qui favorise aussi bien la vie sociale que le développement de services en zone rurale. Depuis l'auberge jouit d'une excellente réputation, elle a été intégrée au guide culinaire « Le Fooding », une programmation culturelle a également été mise en place tous les jeudis soir (concerts, soirées jeux, projections) et une nouvelle activité de Point Relais Poste a vu le jour, permettant un service de colis et d'affranchissements.</p> <p>Des études pour le projet de gîtes dans les étages sont en cours de réalisation.</p>

### Bénéficiaires :

- Collectivités
- Collectifs
- Citoyens

### Contacts :

#### Thibault Berlingen

Responsable de l'accompagnement des territoires  
SCIC Villages Vivants  
t.berlingen@villagesvivants.com  
www.villagesvivants.com  
06 09 79 27 69

#### Anais PIOLET

Responsable de la formation / chargée d'accompagnement des territoires  
a.piolet@villagesvivants.com  
www.villagesvivants.com  
06 84 06 95 51

# Tableau synthétique

## Organismes / Missions

Organismes	Cerema	AERMC	AELB	AFL	EPORA	AMF07	CAUE07	SDE07	PNRMA	ALECO7	CA07	CCI07	CMA07	ADT07	VILLAGES VIVANTS	Préfecture (Sous Préfets, Politique ville, SGAD)	DDETSPP (logement, inclusion, emploi, protection)	DDT (ANAH ANRU ANCT, DT)
Agriculture		X	X						X		X							X
Alimentation			X								X		X					
AEP/Assainissement		X	X								X							X
Bâtiment/Construction	X																	X
Culture et patrimoine	X						X		X				X	X		X		
Education/Jeunesse									X				X					
Energie			X				X	X		X			X					
Environnement	X	X	X				X		X		X							X
Emploi/Formation	X										X	X	X				X	
Foncier/immobilier					X						X				X			
Forêts											X							X
Habitat et logements																	X	
Industrie, Commerce, Artisanat												X	X		X		X	
Infrastructures transport	X						X					X						X
Insertion sociale et professionnelle													X				X	
Mobilités	X						X			X			X					
Numériques							X					X	X			X		
Risques		X	X														X	X
Santé							X											
Sport et loisirs									X									
Tourisme	X						X		X			X	X	X			X	
Urbanisme/Aménagement					X		X						X					X
Conseils, assistance, gestion, AMO, ...	X		X	X	X	X				X					X			

## Remerciements

## aux partenaires



Ce guide des ressources d'ingénierie locale partenaire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a été élaboré par la Mission Conseils aux Territoires de la DDT de l'Ardèche pour le compte de la délégation territoriale de l'ANCT, en lien avec les organismes répertoriés.

L'élaboration de chacune des fiches a été l'occasion d'échanges riches et constructifs avec chaque partenaire. Aussi, la Mission Conseils aux Territoires remercie chaleureusement chaque structure pour sa disponibilité et son implication.

Comme précisé dans la fiche introductive, ce guide est appelé à évoluer et à s'enrichir au fil du temps. Pour toute proposition de mise à jour ou de complément, merci de contacter la délégation territoriale de l'ANCT à l'adresse courriel suivante : [ddt-anct@ardeche.gouv.fr](mailto:ddt-anct@ardeche.gouv.fr)

# Les partenaires de l'ANCT

## en Ardèche

